



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR D'ACADÉMIE

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les
inspectrices et inspecteurs de l'Education
Nationale
s/c de Mesdames et Monsieur les
directrices et directeur académiques

Clermont-Ferrand, le 15 mars 2020

Rectorat

Cabinet

Téléphone
04 73 99 30 14
Mél.
ce.cabinet@ac-
clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement des annonces du premier ministre hier soir, samedi 14 mars 2020, et du ministre de l'Education Nationale ce matin, le dispositif sanitaire de lutte contre le COVID-19 est passé en phase 3. La crise à laquelle nous sommes confrontés revêt un caractère inédit dans l'histoire de notre institution et nécessite des réponses à la mesure de son ampleur. Il s'agit désormais de restreindre la propagation du virus en limitant autant que possible les contacts entre les individus.

Pour demain et les jours qui viennent, la priorité est centrée sur l'accueil des enfants de personnels soignants qui n'auraient pas pu trouver de solution de garde.

C'est pourquoi, je propose que le directeur d'école réunisse autour de lui une équipe restreinte constituée de collègues volontaires pour :

- accueillir les enfants précédemment cités,
- réfléchir aux modalités de la continuité pédagogique.

Je vous remercie de bien vouloir établir pour demain un état de situation de votre école en indiquant :

- l'ouverture ou non de l'école
- le nombre d'enseignants présents,
- l'identification et le nombre de parents d'élèves qui exercent dans le milieu médical et qui n'auraient pas de solution de garde pour leur enfant.

Ces informations sont à communiquer à votre IEN de circonscription dès que possible et en tout état de cause demain matin.

Dans le cas très exceptionnel où votre école ne pourrait pas être ouverte demain matin, **une affiche indiquant le numéro de téléphone de la circonscription devra être apposée sur le panneau d'affichage de l'école.**



2 / 2

Je vous invite à consulter régulièrement la page du site du ministère dédiée "COVID-19" et la FAQ pour vous tenir informés en temps réel de ces consignes.

Pour toutes questions, votre IEN et l'équipe de circonscription restent à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter.

Dans le cadre de l'ouverture de l'école, les regroupements d'adultes ou d'élèves ne devront pas dépasser 8 à 10 personnes par classe. Je vous remercie de rester vigilant au respect des gestes barrière considérant qu'ils restent la meilleure protection contre la propagation du virus.

Je sais pouvoir compter sur votre pragmatisme, votre bon sens et votre bienveillance pour garantir la continuité du service public d'éducation et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération.


Karim BENMILOUD